Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-212902993-20260209-2929920260601-DE

COMMUNE DE TREOUERGAT
(FINISTERE)

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

*Le lundi 9 février 2026, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 janvier 2026, s'est réuni en mairie sous la présidence de René TREGUER, Maire.*
*Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Yohan BELLÉGUIC, Delphine GUIDAL et Robert ROUSSEAU, excusés.*
*Secrétaire de séance : Sylvain KERMARREC*
*Joëlle KERMARREC, secrétaire de mairie, assistait à la réunion.*

## 6.01.26 RENOUVELLEMENT DE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LÉO LAGRANGE ANIMATION

Mr le maire propose à l'assemblée de renouveler la convention en partenariat avec la commune de Milizac-Guipronvel et l'association Léo Lagrange Animation pour mener une politique enfance-jeunesse sur le territoire pour l'année 2026.

Dispositions financières :

- 20,36 € /jr/enf en accueil de loisirs ou séjours accessoires
- 0,53 €/heure/enfant en accueil périscolaire ou pause méridienne
- 1 627 € forfaitairement pour 20h d'animations annuelles dans le cadre de l'EVS

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE le renouvellement de la convention entre la commune et l'Association Léo Lagrange et AUTORISE le Maire à la signer pour l'année 2026.**